



**Syndicat C.G.T. des ANIMATEURS de la Ville de Paris  
et des Administrations Annexes**

## ***Déclaration CGT faite au CTP de la DASCO***

***Mercredi 19 décembre 2012***

Un projet ministériel de réforme des rythmes scolaires devrait être présenté officiellement début 2013, le cadre global des évolutions à venir n'étant pas encore défini.

A la CGT, dès le mois de mai 2012, nous avons dit que nous n'étions pas demandeurs de ces transformations concernant les rythmes scolaires mais nous étions néanmoins disponibles à la négociation, en raison de l'impact de cette réforme sur le service public d'animation dans l'intérêt du bien-être des enfants et des équipes.

Nous pensons que toute évolution ambitieuse s'accompagnera de profonds changements en termes de contenu pédagogique, statuts et embauches, budgets, locaux, normes d'encadrement, gestion et prévisions autrement dit une valorisation du métier.

Nous constatons que nous sommes à la mi-décembre et que, localement comme nationalement, la situation est bien confuse.

La CGT ne veut pas que cette réforme aboutisse à la mise en place d'immenses garderies ou d'un chaos plus ou moins bien organisé. Sans véritable cadre professionnel, il nous sera impossible de travailler dans des conditions optimales de sécurité pour les enfants et d'améliorer la qualité des services publics.

Récemment, vous annonciez, ainsi que le maire de Paris, votre souhait d'une mise en place de la réforme (dont les contours sont toujours imprécis) pour septembre 2013. Dans la presse, Mme Colombe Brossel, Adjointe au Maire chargé de la Vie Scolaire, a même spécifié que la réforme et la date étaient « stimulantes ».

Sur le terrain, nous constatons plus d'inquiétude que de stimulation : trop de flou et peu de concret, et l'année scolaire est assez avancée.

Notre syndicat s'interroge sur l'opportunité de changements dès la rentrée 2013.

Le maire de LYON propose un report à la rentrée 2014. Nous pensons qu'un report à PARIS serait raisonnable si l'exécutif parisien souhaite une réussite de cette réforme qui nécessite des moyens humains, budgétaires, statutaires...

Nous comprenons le trouble et le mouvement social des enseignants parisiens : il n'y a manifestement pas de consensus autour de ce projet.

En ce qui nous concerne, nous serons attentifs aux intérêts moraux et professionnels des animateurs dans ce contexte de refondation de l'école et informerons les équipes d'animation titulaire ou non titulaire, étape par étape, des propositions et des évolutions présentées par la DASCO. Nous sommes le partenariat principal de l'Education Nationale.

Notre principale préoccupation est l'enfant. Nous voulons concilier les intérêts professionnels des animateurs avec une articulation cohérente et harmonieuse des temps scolaires, péri-scolaires et extra scolaires au seul bénéfice de l'enfant.